

Toutes les informations contenues dans ce document sont sujets à changements sans préavis suite à l'évaluation des statistiques de pêche de la saison 2022

Avis à la clientèle

Nous vous encourageons fortement à éviter l'usage de lest en plomb (plomb à pêche) ou de turlutte plombée (jigs) pesant moins de 50 g ou à remplacer ceux-ci par des modèles fait en tungstène.

1. Pêche à la journée

Pêche à la journée « avec réservation à l'avance »

Une quarantaine de plans d'eau sont offerts pour la pêche à la journée. Une embarcation est fournie sur la plupart des lacs. Pour les autres, l'embarcation personnelle est requise (canot ou kayak). Il est possible de réserver à compter du 25 mars 2023 selon un horaire qui reste à déterminer. Une seule réservation (via Web ou téléphone) est possible à la fois. Seulement une journée de pêche par réservation est possible. Une salle d'attente virtuelle est mise en place lors de l'ouverture des réservations pour la pêche quotidienne. Pour des raisons d'équité et d'accessibilité pour tous, aucune réservation n'est prise sur place dans les points de service et les établissements lors de la journée du lancement des réservations. Réservation par téléphone (1 800 665-6527) et par Internet seulement. Pour plus d'informations, consultez la brochure « Pêche à la journée » de la Sépaq ou le site Web.

Pêche à la journée « avec réservation le matin même » en personne au poste d'accueil

Quelques lacs dont l'accès est jugé plus difficile et dont les résultats sont très fluctuants, nécessitent des explications claires de vive voix. Ceux-ci sont offerts uniquement le matin même en personne au poste d'accueil. Ils ne sont pas offerts au Service des ventes et réservations pour les raisons énumérées précédemment et ne peuvent, par conséquent, être réservés à l'avance. Les lacs disponibles en « réservation à l'avance » et qui n'ont pas été réservés, peuvent l'être le matin même au poste d'accueil.

Fermeture de plans d'eau

Certains lacs ne sont pas offerts dans le plan de pêche. D'autres ont été fermés parce qu'ils sont situés dans l'une ou l'autre des cinq zones de préservation du parc où aucune activité n'est autorisée. De plus, quelques-uns sont fermés pour diverses raisons dont une problématique d'accessibilité, de productivité, pour la restauration du quota pour une année subséquente ou tout simplement pour des fins de protection de la ressource. Il n'y aura aucune exception ou autorisation spéciale pour accéder à ces plans d'eau.

2. Pêche avec hébergement

Certains lacs sont réservés pour la clientèle en hébergement dans le secteur de L'Assomption. Ils sont attribués tous les soirs par tirage au sort (voir le fonctionnement en 2.2). Ainsi, tous les jours (l'heure sera confirmée avant le début du séjour), au poste d'accueil de L'Assomption, un tirage a lieu afin d'attribuer les lacs pour la pêche du lendemain. Les groupes de pêcheurs qui arrivent après le tirage auront le choix des plans d'eau encore disponibles selon le principe du premier arrivé, premier servi, jusqu'à la fermeture de l'accueil. Le nombre **maximal** de plans d'eau attribués par chalet, lors de leur pleine occupation, est le suivant : Vison et Pessière : 1; Aulnaie, Cédrière et Huard : 2; Pinède : 3; Sapinière et Libellule : 4; Tortue : 5.

Attribution des plans d'eau : Le nombre de plans d'eau attribués pour un chalet sera revu à la baisse si la capacité du chalet a été diminuée à la réservation. Il en va de même lorsque des membres d'un groupe ne se présentent pas au parc durant le séjour ou lorsque la capacité du chalet a été diminuée à la réservation. **Le nombre de plans d'eau attribués au chalet est toujours en fonction du nombre de personnes ayant payé le forfait de pêche et qui sont présentes dans le chalet.**

- Compte tenu de l'état des chemins secondaires et tertiaires qui mènent aux plans d'eau, il est recommandé d'utiliser une camionnette.
- Le lac Cabot est offert lors du tirage et en exclusivité aux clients des chalets bordant le lac. Les personnes séjournant dans des chalets situés sur les rives de ce lac pourront pêcher seulement s'il leur a été attribué lors du tirage.

Fonctionnement du tirage

1. Avant le tirage, les pêcheurs de chaque chalet forment des *groupes de pêcheurs par embarcation*. (Une embarcation donne droit à une boule au tirage) Un groupe peut être composé d'une à trois personnes. Nous calculons le nombre maximal d'embarcations disponible à un groupe de pêcheurs à deux pêcheurs par embarcation.
 - Par exemple, un groupe de 6 pêcheurs peut former jusqu'aux 3 groupes de pêcheurs (un maximum de 3 embarcations)
 - Trois groupes (trois de 2 pêcheurs),
 - Trois groupes (un de 3, un de 2 et un de 1),
 - Deux groupes (deux de 3)
 - *Dans le cas où les pêcheurs d'un chalet sont en nombre impair, nous arrondissons vers le haut*
2. La composition d'un groupe peut être changé pendant ou après le tirage, **mais on ne peut pas changer le nombre de personnes du groupe.**

3. Le premier groupe favorisé par le sort (première boule pigée) choisit son lac; puis c'est le tour du deuxième groupe et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les groupes inscrits aient choisi leur plan d'eau.
4. Lorsque le numéro de la boule est tiré, le groupe désigné donne les noms des personnes composant ce groupe et ceux-ci peuvent ensuite décider du plan d'eau retenu.
5. Pour les groupes comprenant des enfants, un maximum de deux adultes et deux enfants par embarcation est permis.
6. Un formulaire électronique est envoyé avant le début du séjour pour permettre de faire une présélection des lacs du tirage. Les pêcheurs souhaitant remplir un formulaire papier en personne doivent se présenter pour 16h au poste d'accueil de l'Assomption.

Important : Le nombre de chaloupes par lac par jour sera déterminé par le nombre total de groupe de pêcheurs disponible cette journée.

Pour informations et réservations

Service des ventes et réservations (SVR) : 1 800 665-6527 ou www.sepaq.com

Il est aussi possible de communiquer avec les préposés à l'accueil du parc pour obtenir de plus amples informations préalables à votre réservation, si nécessaire, au 819-688-2281 poste 6880. Toutefois aucune réservation ne peut être prise à ce numéro.

3. Lacs et plans d'eau offerts par produit

Lacs et cours d'eau offerts en forfait avec hébergement en chalet

Offert du 19 mai au 08 juin 2023 Secteur L'Assomption pour les chalets :

Vison, Libellule, Tortue, Huard, Sapinière, Cédrière, Aulnaie, Pinède et Pessière

Lac	Espèce	Lac	Espèce	Lac	Espèce
ADRIAN	TM	FOX	TM	PIVELÉ, PETIT LAC	TM
CABOT	TM/TG	HEART	TM	ROBERT	TM
CARIBOU, DU	TM	JOHN	TM	SAUVAGE	TM
CRAPAUD, DU	TM	MARGUERITE	TM	SIMARD	TM
EAU CLAIRE, À L'	TM	MARIE	TM	TAPE	TM
ÉQUERRE, À L'	TM	PERICLE	TM	TELLIER et Caroline	TM
FIXE	TM	PIN ROUGE, DU	TM/TG	VÉZINA	TM
FOURNIER	TM	PIVELÉ	TM		

Légende : TM : truite mouchetée, TG : touladi

Certains lacs offerts en forfait avec hébergement pourront éventuellement être offerts en « pêche à la journée » et réservés au Service des ventes et réservations de la Sépaq ou sur Internet si les quotas et les conditions le permettent à la fin de la période.

Dès 2023, il n'y plus de prolongation du forfait pêche-hébergement au Chalet La Cédrière.

Lacs et cours d'eau offerts en «pêche à la journée» réservables à l'avance par téléphone à la SÉPAQ et sur le site internet

Lac	Secteur	Espèce	Lac	Secteur	Espèce
ALBERT	D	B/D	HERBES, AUX	D	B
BEANS, AUX	D	B	HERMAN	P	TM
BOIS-FRANC, DU	P	TM	HERVE	P	TM
CASSAGNE	P	TM	HOUDET	D	B
CATHERINE	P	B	LACHE	D	TM
CLAIR	C	TM	MATHIAS	A	TM
CROCHE-BARRAGE	C	TM	MAURICE	C	TM
CROCHE-LITEAU	C	TM	OBÉRON	D	TM
CROWFOOT	D	B	PREMIER	D	TM
CYPRES, DES	A	B	QUENOUILLES, DES	A	TM
EAU CLAIRE, À L'	A	TM	ROCHER BLANC, DU	P	TM
ESCALIER	D	B	ROSSI	D	B
FRANCOIS	C	TM	SABLES, DES	P	B
FOURCHE, DE LA	D	TM	SAVANE, DE LA	D	B
GALUZOT	A	TM	SIMARD	A	TM
GRENOUX	D	T	TETE DU PIMBINA	P	TM
			VIDAL	D	B

Légende : D : Diable, P : Pimbina, A : L'Assomption, C : La Cachée
TM : truite mouchetée, B : brochet, D : doré, TG : touladi

Lacs et cours d'eau en pêche à la journée «réservation le matin même» en personne aux postes d'accueils suivant :

Secteur de L'Assomption : Poste d'accueil à l'entrée du parc

Secteur Pimbina-Saint-Donat : Poste d'accueil à l'entrée du parc

Secteur de la Diable : Centre de Découverte à 10km de l'entrée du parc

Lac	Secteur	Espèce	Lac	Secteur	Espèce
AKWAN	A	TM	L'ASSOMPTION, RIVIÈRE	A	TM
BOULÉ, RIV. LE	D	TM	MONROE	D	B
CASSE-LIGNE	A	TM	PROVOST	P	TM / TG
DIABLE, RIV. DU et lac MONTCOURT	D	TM / TB / B	RATS, AUX	P	TM
GRAHAM	C	TM	TAPIR	A	TM

Légende : D : Diable, P : Pimbina, A : L'Assomption

TM : truite mouchetée, B : brochet, D : doré, TG : touladi